

Aucun pétitionnaire ne sera favorable à la conservation du lieu en l'état, un riverain précisant même qu'en 5 années, il n'avait pas vu un seul cheval amené sur l'équipement. Seuls trois courriers plaideront pour la préservation (dont un de la Société Protectrice des Animaux).

L'abreuvoir et la baignade aux chevaux, asséchés depuis plusieurs mois et transformés en dépotoir (on y trouvait des détritiques mais aussi des animaux morts), seront supprimés suite à une décision votée lors de la séance du Conseil municipal du 9 septembre 1929.

En 1954, le lavoir attendant disparaîtra lors du percement du nouveau tracé de la rue Antoine Petit. Pour perpétuer la trace d'un point d'eau qui existait au moins depuis le XVIIIème siècle, une fontaine le remplacera : c'est celle que nous voyons toujours aujourd'hui.

L'Archive de la Quinzaine n° 206
Du lundi 14 mai au samedi 26 mai 2012:
L'ouverture du Traveling
(1984)

Les Archives municipales vous accueillent (le mardi de 13h30 à 18h00 / Le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 / le jeudi de 9h30 à 12h30 / Le vendredi de 9h30 à 12h30 ou sur rendez-vous).

David DESCATOIRE Tel. 01 41 13 21 12
documentation@fontenay-aux-roses.fr

<http://www.fontenay-aux-roses.fr/decouvrir-la-ville/histoire-et-patrimoine/>

L'actualité des Archives municipales

En vente : l'ouvrage de Gaston Cœuret, Fontenay-aux-Roses en images au début du XXème siècle a été réédité par la Ville. Il est en vente au prix de 24 euros au service des Archives municipales.

L'Archive de la Quinzaine¹ n°205
Du lundi 30 avril au samedi 12 mai 2012
Suppression de la baignade aux chevaux
(1929)

Moyen de transport courant au XIXème siècle, le cheval perd sa position hégémonique dans le premier tiers du XXème siècle sous le double effet du progrès technique et des conséquences de la Première Guerre mondiale. C'est dans ce contexte qu'à la fin des années 1920, la Commission des Chemins et le Conseil municipal s'interrogent sur le devenir de la baignade aux chevaux et de l'abreuvoir installés depuis 1900 à l'un des angles du boulevard de la République et de la rue La Fontaine. Une enquête « commodo et incommodo » est organisée à la Mairie en 1929 pour recueillir l'avis des Fontenaisiens (1 0 314) :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales proposent un document original concernant l'histoire de Fontenay accompagné d'un petit texte de présentation. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES
(Seine)

A V I S

Le Maire porte à la connaissance des habitants, qu'une enquête de **COMMODO** et **INCOMMODO**, relative à la suppression de la baignade aux Chevaux, située Rue La Fontaine, à l'angle du B^d de la République, sera ouverte à la Mairie, du 5 au 30 Août inclus, aux heures d'ouverture des bureaux, c'est-à-dire de 9 h. à 17 heures en semaine et de 9 h. à 11 heures les Dimanches et jours Fériés.

Toutes les personnes que ce projet intéresse, sont invitées à présenter leurs observations et réclamations sur le registre qui sera déposé à cet effet à la Mairie, jusqu'au 30 Août inclusivement.

Fait à FONTENAY-aux-ROSES, le 3 Août 1929



Le Maire,
E. LECOCQ.